

CREER UN COMPTE SUR L'ESPACE FAMILLE



Dans un souci de simplicité et afin de ne pas multiplier les comptes, l'accès au nouvel espace famille est lié au compte citoyen qu'il est possible de créer sur notre site internet http://demarches.villedavray.fr

L'espace famille dispose également de sa propre adresse : http://famille.villedavray.fr

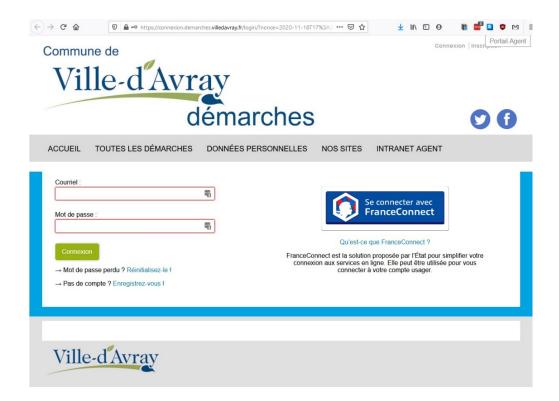
Si vous avez déjà un compte citoyen, allez directement en page 6 de ce guide pour vous connecter.

Si vous n'avez pas encore de compte citoyen, déroulez l'aide ci-dessous :

Je n'ai pas encore de compte citoyen

Accédez à l'URL http://famille.villedavray.fr ou bien utilisez l'un des liens disponibles sur le site internet de la ville ou des démarches en ligne.

Cliquez sur -> Pas de compte ? Enregistrez-vous sous les champs de connexion.

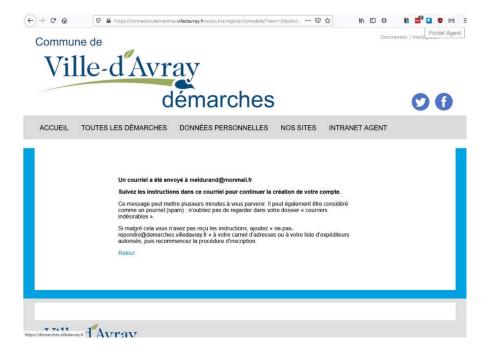


Saisissez votre email et cliquez sur le bouton Valider



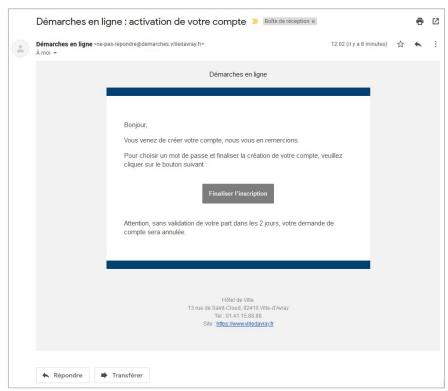


Le site vous confirme la création du compte.



Un courriel vous est envoyé vous demandant de valider la création du compte. Ouvrez ce message et cliquez sur le bouton **Finaliser l'inscription**.





Une page internet apparait pour vous permettre de choisir vos identifiants (nom, prénom et mot de passe). Une fois choisi, vous devez cliquer sur le bouton **Valider**. Ce dernier provoque l'envoi d'un courriel vous confirmant la création du compte.

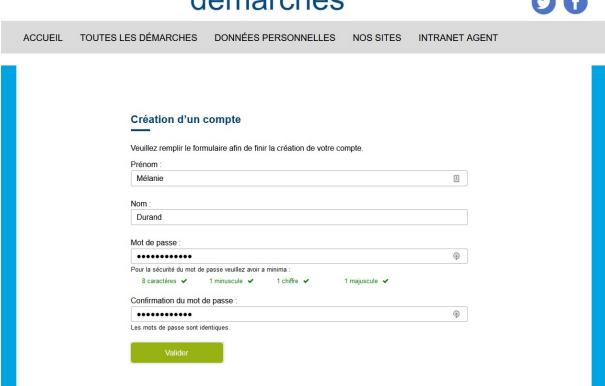


Connexion | Inscr. Portail Agent









Votre compte est désormais créé



Revenez (ou accédez) à l'espace famille par son adresse : http://famille.villedavray.fr ou par le menu NOS SITES / ESPACE FAMILLE des démarches en ligne comme le montre l'écran ci-dessous et connectez vous avec vos identifiants.



Les conditions générales d'utilisation (CGU) doivent être acceptées au préalable avant d'accéder à l'Espace Famille. Pour les valider, faites défiler la barre de défilement vers le bas pour parcourir les CGU puis cliquez sur le bouton **J'accepte les conditions générales d'utilisation**.





Une fois dans l'Espace Famille, cliquez sur **Profil** (voir la capture d'écran ci-dessous) pour compléter votre profil puis sur le bouton **JE MODIFIE MON ESPACE**.



Dans l'écran de modification de votre profil, il est possible de passer d'un écran à l'autre en cliquant sur les boutons **Précédent** et **Suivant** ou en utilisant les icones situées au-dessus du formulaire :

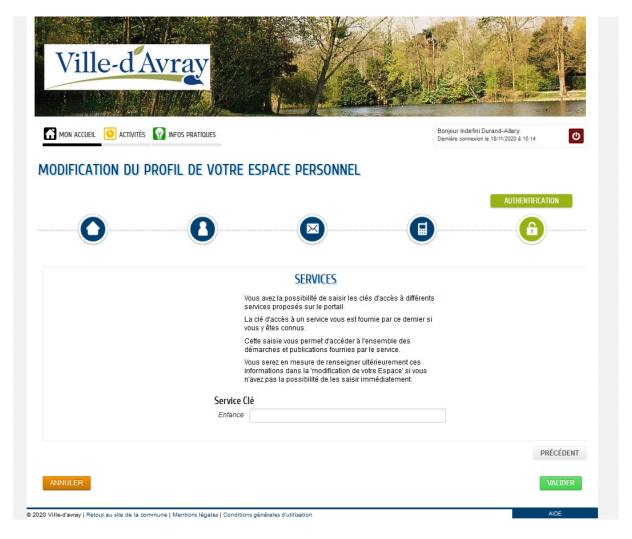


Dans chaque page les champs précédés par un * sont obligatoires.





La dernière page « *Authentification* » permet de lier votre compte citoyen aux informations que vous nous aviez communiquées lors de l'inscription de votre (vos) enfant(s) à l'école et aux activités périscolaires.



Pour cela, saisissez dans le champ **Enfance** la clé enfance (de type : 0000-X0X0X0) qui vous a été envoyée via courriel par la ville puis cliquez sur le bouton **Valider.**

Cette clé enfance est individuelle c'est-à-dire qu'une clé ne peut être rattachée qu'à un seul compte. Chaque parent possède donc la sienne. Si vous n'avez pas reçu de clé enfance, veuillez contacter le service des Affaires Scolaires et Périscolaires par courriel à scolaire@mairie-villedavray.fr

Il est possible de valider la création de votre profil sans saisir la clé enfance. Il sera possible de la saisir ultérieurement sur le même écran en cliquant dans l'accueil du portail famille sur **Profil** puis en

accédant directement à l'écran « Authentification » en cliquant sur l'icône



Une fois votre compte créé et la clé enfance saisie, votre compte vous permet d'avoir accès à toutes les données de votre famille, les différentes inscriptions en cours aux activités et pouvoir faire vos démarches ou payer vos factures en lignes.